

D. Ces tuyaux ont été importés des Etats-Unis ? — R. Je ne sais s'ils provenaient des Etats-Unis ou de l'Angleterre.

M. HARKNESS : Des Etats-Unis, je pense.

M. SINNOTT : C'étaient des tuyaux de grande dimension.

M. HARKNESS : On ne pouvait en obtenir au Canada. Aucune usine canadienne n'en fabriquait alors de cette dimension. J'ignore si on en produit maintenant.

Le PRÉSIDENT : Avez-vous d'autres questions à poser au sujet de ces paragraphes, messieurs ?

Voilà terminé l'examen du rapport de l'auditeur général.

Il reste au comité de l'ordre du jour à décider de quelques questions laissées en suspens. Au sujet du paragraphe 17, page 6, il a été proposé de formuler une recommandation portant relèvement du tarif de façon que le régime se suffise à lui-même. La question concerne la loi de la marine marchande et le tarif versé par les compagnies de navigation à l'égard de services médicaux pour les marins. M. Cavers et M. Brownne sont les proposants.

Puis viennent, aux pages 10 et 11, les paragraphes 28 et 29 au sujet desquels il a été proposé d'appeler à témoigner, si nécessaire, des fonctionnaires chargés d'appliquer la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

A propos du cas No 2 se rattachant au paragraphe 31, page 12, il a été proposé, sur la demande de M. Pearkes, d'appeler un témoin de la *Canadian Arsenals*.

Lors de l'examen du cas No 3 relatif au paragraphe 39, M. Harkness a demandé qu'un témoin des Affaires indiennes soit entendu. Quant au paragraphe 86, le Fonds de bienfaisance de l'armée, page 27, le général Pearkes a demandé qu'un témoin vienne exposer la question des dépenses dont le montant s'élève à \$63,000.

S'il plaît aux membres, le Comité pourra se réunir mardi prochain à 4 heures de l'après-midi. Dans l'intervalle, le comité de l'ordre du jour avisera à mander les témoins.

M. HARKNESS : Vous oubliez la *Northern Transportation Company*.

Le PRÉSIDENT : Oui, il faut ajouter cette question.

Convenez-vous, messieurs, de considérer comme terminé l'interrogatoire de l'auditeur général ? En ce qui concerne les points laissés en suspens, il nous a renvoyés à d'autres témoins.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je m'empresse de remercier, au nom du Comité, l'auditeur général de sa collaboration très utile, comme à l'accoutumé. Je remercie aussi M. Bryce de son concours.

Le Comité s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à 4 heures de l'après-midi.

La séance est levée.